



Paris, le 26 mai 2008

Personnalisation

Deux mois après la manifestation du 29 mars qui a réuni 35 000 personnes à Paris, force est de constater que nous sommes particulièrement inquiets sur les réponses concrètes qui nous seront apportées lors de la Conférence nationale du handicap.

Pourtant, si 35 000 personnes en situation de handicap et malades ont défilé à Paris, parfois en prenant de gros risques pour leur santé, ce n'est pas pour entendre des mots mais pour obtenir des réponses et des actes.

Des réponses et des actes c'est-à-dire très concrètement une réforme des ressources créant un revenu d'existence décent pour les personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie invalidante, et ce, dès janvier 2009.

Nous tenons à vous informer que nous avons décidé de saisir les parlementaires de cette question. Chaque parlementaire va ainsi recevoir un argumentaire « Entendre c'est bien, écouter et agir c'est mieux ! », argumentaire que vous trouverez ci-joint.

Nous attendons d'eux, comme de vous, qu'en tant que représentant des citoyens de ce pays, vous défendiez aussi ceux qui en ont le plus besoin.

Nous attendons qu'ensemble, nous élaborions la loi qui changera le quotidien de centaines de milliers de personnes qui ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie invalidante, et qui sont condamnées à vivre toute leur vie sous le seuil de pauvreté !

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute question ou une éventuelle rencontre, et vous prions d'agréer, *Personnalisation*, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Marie Barbier, président de l'APF
Au nom des associations signataires.